



Hano An'Tour d'Avourga da viken vo kanet. V'el gant beg o gizez an neuz Franz difennet. V'elhe o heglhuen vrazda ar Vretoned.

NA RU NA GWEN!

Digoucout ra d'in lenn awechou pennadou-skrid, graet gant Bretoned vad koulskoude, en pere a ziskoueer an Dispac'h-Vraz evel mammen gwalleuriou ar Vreiziz.

Mar vefe kredet an dud zimplma, Breiz, goude he stagedigez ouz Bro-C'hall, da laret eo goude dimezi an Dukez Anna gant ar Roue Charles VIII, en em gavaz an evurusa euz ar broioù.

Mar vefe kredet an dud zimplma, Rouane Franz a zo bet tadou mad evit bugale Breiz, hag ar Republik eul lez-vamm.

Ar wirionez, setu hi aman : ar Republik a zo bet evidomp eul lez-vamm, ha Rouane Franz a zo bet lez-tadou evit hon tadou koz.

Ar wirionez e'ch eo penoz Rouane Franz o deuz skout gwasa m'o deuz gallet, war frankizou Breiz-Izel ; ar Republik n'he deuz gruet nemet peurachui labour ar Rouane.

Hirio, sloaz ! Breiz-Izel, koulz ha Bro-C'hall, a zo rannet gant ar politik miliget, pehini a zo evel eur goumoulou du dirak heol ar Wirionez.

Ar Vretoned, hi o-unan, a zo deut, ar peurvuia, d'ankoucout ez int Bretoned, evit kemer tu gant ar Fransijen, ebarz ar politik ru, pe ebarz ar politik gwen.

En gwirione, deet eo d'ar Vretoned bea Bratoned hepken, ha netra ouspenn. Slouvet eo meurbet eil-penn ar re a gred gant penoz eur Roue nevez a rose da Vreiz-Izel he frankisou laeret. Posubl eo a rofe eur Roue nevez libretou da liz Franz, lemmet digant gant ar Republik. Kement-se na vefe kot trawalc'h evidomp, rag an Den na vev ket hepken gant pedennou ; red eo ive d'eann (evel da Saladin-ar-Folgoat), dibri bara etre o bedennou. Neuz forz pehini eo, na pehini vo Gouarnamant Bro-C'hall, kenta mennoz ar Vretoned a die bea distaga buez Breiz-Izel deuz hez Bro-C'hall, lemmet renaud eur brok deuz daouarn ar Fransijen o deuz laeret ar mestrioniach, rag ar rezo n'int, ar peurvuia, na Gallaoued, na Gallo-Romaned, na Gallo-Francked, meuz eur bagad skraperien ganet euz ar breinadur.

Mad eo lakat en hevelep sach' Louiz XIII, Richelleu, Louiz XIV, Ar Mirour Fulup Orleazn, ar paour

JOURNAL REGIONALISTE HEBDOMADAIRE de la BRETAGNE et des Bretons Emigrés ABONNEMENTS : FRANCE... 1 an... 4 fr. ETRANGER... 5 fr. Avec "Ar Vro" Revue Mensuelle FRANCE... 1 an... 7 fr. ETRANGER... 9 fr.

Les Abonnements partent des 1^{er} et 10 et sont payables d'avance. Tout changement d'adresse sera accompagné de 0 fr. 50 cent. en Timbres-Poste.

Ar Bobl

Rédacteur en Chef : F. Jaffrennou " Taldir "

" Evid ar Vro dre ar Bobl "

" Frankiz da beb Barn ! "

Rédaction et Administration Rue des Carmes, CARHAIX CORNOUAILLES

TARIF des INSERTIONS : Ann. et Récl. A. p. 0f. 20 la ligne - 3^e - 0 25 - Chronique Locale 0 50 - Faits divers... 0 75

On traite à forfait pour les Annonces plusieurs fois répétées

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

kez Louiz XVI, diou wech dibenn, Robespierre ha Komb. Bet o deuz. holl hevelep kasoni ouz ar Vretoned, hevelep dispriz evit hon gziou, hevelep kasoni ouz hon gwirion hag hevelep brezel o deuz graet da frankisou ha da spered ar Vreiziz.

Mar he deuz ar Republik kenta, nevierz divuzal en em garget a vad beteg he c'horrailzen, mar he deuz baleot dre Vreiz an dibennez, kredet penoz ar Rouane o dije ive troc'het pennoz ar Vretoned en hevelep stum, mar vije bet ijinet ar gwiltolin kant la kentoc'h. (Pont-kallek hag e vignoned, dibennet en Naoned en 1720). Digoret an Ilistor, skrivagnerien klouar, ha ble-rumet ho pluen dir, evit skriva ar wirione dirak ar Bobl.

Mad eo laret da heman pegement a boan a zo bet gwechall en Breiz o tatum aour da Rouane Bro-C'hall, ha pegement a vad zo bet tennet deuz ar gwazied, pa n'hallet ket tenna ar'chant deuz ar godelloù.

Perag e vefe difennet komz d'ar Bobl deuz ar balzanted gwadet gant dragoned Louiz XIV, pe krouget en bek ar gwe, pa n'hallet ket rei ar'chant awalc'h evit peza dirzou heuzuz ar Roue hag e c'histi en paez Versajil?

Mad e vefe rei eur poltre deuz ar Gouarnar-Duk Chauvins, leshanvet Ar Porc'hel-Lard, pehini a skul-le gwad hon tadou gant kement a galon joaz.

Chilouet an Itron a Sévigné, pehini a vefe e kerz an hanv en Breiz, hag e kerz ar goanv en Lez ar Roue :

" Ar Vreiziz en em stroll, daougent ama, hanter-kant aze, dre ar parkou, ha pa welont ar zoudarded o'h arrouet, a gouezont war benno o daoulin, en eur larout mea culpa, rak na ouzont nemet ar gir gallek(!)-se. Na skwizer ket o krouga ane... "

" Bea zo brema en Raozon pemp mil zoudard. Beva reont evel war eur vro gouezet dre vrezel. Truezez eo gwelot pegement eo souezet ha poaniet ar Vretoned, pere n'o defoa gwelot netra ken heuzuz, aboue brezel Bleiz ha Montfort... "

" Hargaset zo bet holl dud eur ru deuz a Raozon, ha difennet eo, dindan boan a varo, o digomer neblec'h. Dre-ze e welot an dud malleuruz-ma, en daerou, o vond hag o tond en dro da gaer, hep gouzout pelec'h mond, pelec'h kaout boued, pelec'h kousket, koulz ar gwrage eget an dud ojet hag ar vugale vihan... "

" Kemeret zo ket hanter-kant bourc'hiz. Ware'hoaz e krouget gant ar groudadek... "

" Mez me, eme an Itron, me a gav e la mad an traou, gant ma ne vin ket harzet da vale em c'hoajou gant ma femp mil zoudard... "

Dalc'homp sonj, ha skoemp ar masklou pell diouzomp!

Erwan BERTHOU.

Champagne et acide nitrique

L'aimable auteur qui fit découvrir le fossile du gonjon friturices par des petits fils de forçats de Nouméa débarqués sur les terres sauvages qui furent autrefois Paris n'imaginait jamais rien de plus jovial, de plus grotesque, de plus prétent à rire que l'état d'esprit des générations actuelles.

Nos petits fils feront des gorges chaudes sur la naïveté, le manque de sens pratique de nous, leurs ancêtres. Nous avons des principes, nous possédons des doctrines, une constitution, qui doit, dit-on, faire notre bonheur.

D'après cette constitution, le suffrage universel est roi, la volonté de tous gouverne. C'est très beau. En réalité à quoi aboutissons-nous ? La politique, ou plutôt parlons mieux, l'esprit de parti s'est intronisé à l'endroit chez nous, qu'il dirige toutes nos actions, commande tous nos votes. Il semblerait qu'un élu du peuple dût être, d'abord, un homme intelligent, en outre un homme expérimenté, capable de rendre service, d'être utile à ses concitoyens, un homme qui pénétré des besoins du pays s'efforçât de développer les institutions et fut capable de les défendre. En réalité il n'en est rien.

Un député, un conseiller général, un conseiller d'arrondissement, un maire ne sont pas nommés, de préférence à tel ou tel, moins capable, ou moins apte à remplir les fonctions auxquelles on les appelle. Ce qui prime tout, c'est la question d'étiquette. Un candidat est bon pour une catégorie d'individus selon qu'il porte au front le phylactère qui plaît à chacun. Je vote pour Dumont parce que Dumont est républicain, mon voisin votera pour son adversaire Dubois, parce que Dubois est royaliste, nationaliste, que sais-je. Peu importe que l'un ou l'autre soient des imbéciles.

Nulle différence entre les *misus habens* le fort en thème ou l'homme intelligent, l'étiquette fait tout. C'est elle qui donne le brevet de capacité, d'utilité, qui vous consacre l'homme indispensable, l'homme nécessaire. Et alors on arrive à ce résultat. Deux individus se présentent, avec des programmes opposés. Les partisans de chacun les soutiennent avec acharnement. On dépense de part et d'autre pour leur succès des sommes folles, l'alcool coule à flot, l'un d'eux est nommé. Le voilà à la Chambre. Qu'y fait-il ? Rien du tout. Il y reste deux ans, trois ans, quatre ans, fait renouveler son mandat, et en fin de compte, il arrive à parler dans le sanctuaire des lois. Sur quoi fait-il un discours ? Sur l'agriculture en souffrance, sur le commerce qui dépérit, sur la marine, sur l'armée ? Point. Notre homme à un sujet splendide. Il parle des théâtres subventionnés, et demande avec instance au gouvernement de faire assurer ces théâtres contre l'incendie. C'est cela qui fait une belle jambe à ses électeurs ? Que l'un d'eux, comme cela se voit journellement en Bretagne, compose

une pièce de théâtre, qu'il forme une troupe pour la jouer, où pourra-t-il donner des représentations ? Dans des taudis, dans des greniers, dans des bouges. Les écuries sont assez bonnes, pour les paysans, mais les théâtres subventionnés sont assurés contre l'incendie. La bourgeoisie pourra se carner à l'aise dans un fauteuil doré, à Paris ou dans les grandes villes, les électeurs de Dumont doivent être contents.

Et quand Dumont se représentera aux élections, la même question d'étiquette se présentera, et comme il porte au front le stigmaté requis, Dumont sera de nouveau élu. Il parlera de nouveau à la Chambre si l'occasion lui en est donnée, et dissertera sur la question grave de savoir s'il faut doré le parlementer du Panthéon ou le nickeler, mais il ignorera totalement ce qui se passe au pays. Il ne fera aucune démarche pour obtenir que les bœufs de ses électeurs se vendent à Jersey, et qu'on lève l'interdiction qui pèse sur nos fourrages dans les îles anglaises. Qu'est-ce que cela fait après tout, Dumont le signe : Dignus, dignus est intrare etc....

L'étiquette et ajoutons l'argent sont à l'heure actuelle les grands facteurs d'élection, auxquels obéissent les partis opposés les plus extrêmes.

Le pécune, autrement dit le veau d'or, voit comme au temps d'Israël les foules électorales se prosterner devant lui. Que le char ou plutôt la patache de l'Etat aille cahin-caha, peu importe. Ce qui est utile c'est que l'étiquette soit sauve.

Suis-je né dans un autre monde, ou retardataire d'une autre époque, je ne sais, mais le formidable rire n'empoigne à la gorge lorsque je considère l'imbécillité des temps présents. Pourquoi ne pas faire en politique comme en manège ? Est-ce que l'étiquette suffit pour juger du contenu ? Nos électeurs actuels sont semblables à ces buveurs, auxquels la trop grande philtore de boisson a atténué le goût à tel point qu'ils ne peuvent plus rien distinguer. Ils boivent l'acide nitrique intitulé champagne, et rejettent le champagne faussement marqué acide nitrique....

ALFRED LAJAT.

Notre marine marchande

M. Le Gualès de Mézaubran écrit dans l'Indépendance bretonne : A-t-on idée de la somme exorbitante payée chaque année aux marins étrangers pour le transport de nos marchandises ? C'est une dette colossale que nous payons annuellement pour le bénéfice de la plus élite de notre commerce et de notre industrie. Je cite le cri d'alarme jeté par M. Thierry, député, dans son rapport sur le budget du commerce de 1901 : « Nous payons à l'étranger pour nos transports maritimes une contribution d'un million par jour, soit en quinze ans cinq milliards ». C'est incontestablement une somme considérable, entièrement perdue pour notre pays. D'après une statistique officielle des douanes, plus des trois quarts des marchandises expédiées ou re-

çues par nos ports pour notre industrie ou notre commerce sont chargées sur des navires étrangers. Le tableau général donne exactement : 28 % par navires français !! 72 % par navires étrangers, dont 43 % par navires anglais.

Qu'en devons-nous conclure ? C'est que cette situation de décadence ou est la marine marchande française incombe tout entière à l'incurie des pouvoirs publics.

La Bretagne, pour sa part, avec Saint-Malo, Saint-Brieuc, Lezardrieux, Morlaix, Brest, Douarnenez, Lorient, Vannes, Saint-Nazaire, est admirablement placée pour créer une marine marchande et en bénéficier. Nos populations des côtes ont l'instinct et le génie du commerce de la Mer. Au lieu de cela, nos matelots bretons, qui forment les 3/4 de la flotte, sont condamnés à faire manœuvrer de pesants monstres de guerre dans toutes les eaux du globe, pour le compte de gens qui savent exploiter et dénaturer le culte que tout marin Breton a pour le mot « patrie ».

La Bretagne ne s'enrichira que du jour où elle pourra, avec l'appui de la Grande Bretagne et de l'Amérique, réorganiser une marine marchande. Avec l'initiative d'armateurs comme M. Le Gualès de Mézaubran, le port du Légué Saint-Brieuc ne tarderait pas à quadrupler son commerce.

Bardes et Lanterniers

La Lanterne de dimanche s'occupe encore d'Ar Bobl et de mon humble personnel de décider notre confrère parisien nous fait trop d'honneur, et je dois à mes lecteurs de citer ici l'article qui me concerne, 40 lignes de texte, qui me donne droit dans le même journal à 80 lignes de réponse. Mais je ne veux pas encombrer de ma prose les colonnes de La Lanterne ; pour une fois soyons généreux. D'ailleurs l'article n'est pas signé, et l'on m'avouera qu'il est assez fastidieux d'enlamer une polémique avec un journal dont les attaques sont anonymes.

Dernièrement, je consacrai un article aux démentés médiométriques du barde Jaffrennou avec le curé de Carhaix. Il paraît que mes commentateurs ont depuis aux deux adversaires. L'un et l'autre, me dit-on, sont en rogne. Tant mieux ! Cela prouve que j'ai fait coup double.

Il paraît aussi que Jaffrennou m'attrape dans son journal. L'article est signé « Taldir », et le journal « Ar Bobl » : en lisant ces noms bien français, j'ai reconnu qu'ils étaient bretons.

M. Jaffrennou est furieux que j'ai « sic » défendu contre son adversaire : il craint que mon intervention soit mal interprétée, et qu'on en déduise que lui Jaffrennou, ne marche plus avec le curé. Sur ce point, je m'empresse de lui donner satisfaction : je reconnais loyalement que M. Jaffrennou n'est pas des nôtres, qu'il est plus cléricale que jamais. Le curé et lui ne font qu'un : ce sont des frères ennemis, mais des frères tout de même.

Seulement, cette question réglée, il en surgit une autre, sur la quelle — je le crains, nous n'allons pas nous entendre. M. Jaffrennou écrit que La Lanterne a toujours « bavé sur les bretons ». Ça, voyez-vous, c'est la flèche du barde.

Ma réponse sera courte et précise. C'est un modesto défilé : que M. Jaffrennou cite une ligne de La Lanterne où l'on puisse lire une injure contre les Bretons ! Moi de mon côté, je m'engage, pour chaque trouvaille de ce genre, à citer des pages entières dans lesquelles le barde de Carhaix prend ses compatriotes pour des oies.

Seulement, cette question réglée, il en surgit une autre, sur la quelle — je le crains, nous n'allons pas nous entendre. M. Jaffrennou écrit que La Lanterne a toujours « bavé sur les bretons ». Ça, voyez-vous, c'est la flèche du barde.

La Lanterne me met en défi de relever dans la collection de ce journal (que je ne possède pas d'ailleurs), une injure contre les Bretons.

Je n'ai pas besoin de chercher bien loin. Par là, le Lanternier nous dit clairement : « Ces noms-là, ça sont le sauvage, le barbare en France, l'on n'appelle pas les hommes ni les journaux de noms aussi étranges, en France, nous sommes civilisés ! Mais ça, c'est du breton ! Alors vous comprenez, quand on a affaire à des Bretons, on n'a qu'à tirer l'échelle. Un pareil dialecte ne se parle qu'en Bretagne... ou à Tom-boucouros. »

Cette rélexion, il y a 99 Parisiens sur 100, qui se font tous les jours. Causez à un journaliste parisien, il est rare qu'il ne vous affirme pas que les Bretons sont une population d'alcooliques, de fanatiques etc. etc.

Nous commençons à être habitués à ces aménités. Vous n'avez pas « bavé » sur les Bretons diles-vous, o Lanternier de mon cœur ? Vous avez la mémoire bien courte, si vous avez déjà oublié l'affaire Laurent Tailhade, où vous avez pris parti pour ce sire, l'affaire des Expulsions de Bonnes Sœurs, où vous ne nous avez pas ménagé les ordures en prétendant que somme toutes après Saint-Méen, on pouvait à son aise se servir contre les Bretons de projectiles odorants...

Ce que j'avance est absolument vrai : La Lanterne a toujours possédé le Breton et les Bretons : que le Lanternier m'adresse la collection de son journal de ces trois dernières années et je préciserai.

Il m'entendrait attendez que le Lanternier me cite les pages entières où je prend mes compatriotes pour des oies.

Je crois plutôt que c'est La Lanterne qui nous prend pour des imbéciles, et qu'en l'occurrence elle veut nous faire croire que son opaque Vessie est une Lanterne... MADRIG.

TALDIR.

PROMETTRE ET TENIR

Dans un article de l'époque publié par le XIX^e Siècle sur la pièce Ponthalek, et intitulée l'Église et le Théâtre, ce journal prétend que la troupe d'amateurs bretons indépendants qui s'est formée à Carhaix « est subventionnée par l'Etat ».

Il n'en est rien pour le moment. Cependant le XIX^e Siècle émet une idée qui n'est pas irréalisable. Il est exact que la Chambre des Députés, sur la proposition de MM. Cloarec et de l'Es-tourbillon a voté une subvention annuelle de 1500 francs pour être répartie entre les troupes de théâtre provincial, et par là on entend des troupes indépendantes laïques.

Il n'existe en Bretagne que trois ou quatre de ces troupes indépendantes laïques ayant un théâtre à elles, c'est-à-dire ne faisant pas uniquement appel aux salles de patronage : ces sont les Potred Plouarn (Cloarec), les Potred Pleyber (L'hénoret), les Potred Sant-Thégonec (Jourdren) et bientôt les Potred Kernez.

Justu à ce jour, que je sache, la troupe de Plouarn a seule touché une part du don généreux de l'Etat. Nous y aurons droit au même titre qu'elle, et nous engageons les Troupes indépendantes citées plus haut, à s'adresser à la Préfecture du Finistère pour demander la part qui leur revient annuellement dans cette somme de quinze-cents francs.

Mais promettre et tenir sont deux. Et je crois bien que les Potred Kernez et leurs confrères ne doivent pas trop se leurrer de vains espoirs. Les Provençaux, Gascons et autres, ont aussi leurs

Feuilleton du Journal " AR BOBL " 23

JANE DE LESMEUR Grand Roman inédit Par Yves SÉBILLOT

— Sans eux, pensait-il, le courrier que le duc avait envoyé au sire de Saint-Aubin ne serait pas parti, et notre oncle aurait pu se rendre à Lanmou, préparer la pauvre comtesse à un bonheur qu'elle ignorait encore ; Yves et sa cousine seraient arrivés quelques jours plus tard, et aussi longtemps que son oncle le lui aurait permis, il eût pu jouir de deux bonheurs parfaits : contempler la joie à douce de sa tante en retrouvant sa fille, et le charme sans mélange d'être sans cesse auprès de celle qu'il adorait.

A Malostrol, petite ville du Vannetais, entre Ploërmel et Redon, le duc François II avait concentré à la fin de mai une armée qui comprenait 600 lancés, c'est-à-dire de la cavalerie (en tout 3,500 hommes) et 10,000 hommes à pied.

L'armée royale ennemie comprenait au plus quinze mille soldats, qui venaient d'entrer en Bretagne grâce à la complaisance des barons, et s'était avancée jusqu'à Ploërmel qui tenait pour le duc.

Cette armée avait commencé le siège de la place, et le duc s'appropriait à marcher à son secours quand Maurice de Ménez, gentilhomme dévoué aux barons, qui détestait le duc d'Orléans ainsi que Dunois et les autres princes réfugiés auprès du duc de Bretagne, entreprit de jeter le trouble dans l'armée. Comme les soldats des milices étaient assemblés, il monta tout à coup sur une butte de terre et, montrant le duc d'Orléans et ses amis auprès du duc, il leur cria :

« Enfants, advisez que vous ferez ! « notre duc est mené par les Français, « mieux vous serait ostre en vos mal- « sons, que vous exposer pour ces « étrangers aux périls de la bataille. »

Ce discours produit dans l'armée, travaillée en cachette par les agents des barons, une impression terrible, les troupes se virent traitées, battues et les milices se débandèrent et retournèrent dans leur pays.

François II essaya en vain de retenir les déserteurs. 5,000 soldats lui restèrent cependant fidèles mais c'était une trop petite armée pour pouvoir tenter de secourir Ploërmel qu'assiégeait une armée française trois fois plus forte.

François II se repilla sur Vannes. Il y rencontra heureusement une flotte de bateaux guérandais. Comme les navires de cette époque, leur proue descendait presque au ras de l'eau, tandis que la poupe se trouvait très élevée ; leurs voiles étaient immenses, de forme triangulaire et accrochées à un bordage du vaisseau, tandis qu'une grande perche à laquelle l'autre côté était fixé, appuyait

la voile en travers du mat ; le troisième côté de la voile était libre, attaché en haut au bout de la perche et en bas au flanc du bateau.

Ce fut sur une flottille semblable qu'Yves de Kergoat s'embarqua avec l'armée bretonne et le duc François II. Elle aborda à Croisic, y resta quarante-huit heures et repartit ensuite pour Nantes où pendant quelques jours, Yves de Kergoat fut parfaitement heureux ; au lieu de la vie monotone qu'il menait d'habitude, le service était changé en prévision d'un siège de la ville, et en outre il pouvait presque chaque jour voir sa jolie cousine et échanger avec elle, dans des entretiens pleins de douceur, des serments d'éternelles amours....

Les arbres du parc avaient retrouvé leurs feuilles printanières, et la tonnelle où Jane et Yves se retrouvaient, abritait leurs causeries de ses feuilles les plus vertes tandis que des rosiers que le printemps faisait renaitre embaumaient l'air et tapissaient le sol de leurs pétales amollies qui descendaient plus nombreuses vers le sol dès que la rose finissait de s'épanouir....

Vers la mi-juin, une mauvaise nouvelle parvint dans la ville : l'armée royale, maîtresse de Ploërmel et de Vannes, venait assiéger Nantes !

CHAPITRE XII.

L'homme à la cloatrice se venge.

Le 19 du mois de juin 1487, le siège de Nantes par l'armée française commença.

La compagnie des gardes continua à faire le service du château et prit part aux luttes de la garnison et des défenseurs contre les attaques ennemies.

Les troupes royales n'étaient pas assez nombreuses pour pouvoir bloquer complètement la ville et les assiégés pouvaient communiquer facilement avec l'extérieur.

Nantes à cette époque n'était pas si étendue qu'aujourd'hui. Elle comprenait seulement l'angle formé par l'Érdre et la Loire et n'allait guère plus loin que le cours Saint-André et la place nommée à présent place Louis XVI. Un petit faubourg s'étendait toutefois sur la rive droite de l'Érdre. Aujourd'hui le petit faubourg est devenu plus vaste que le reste de la ville. Il est à l'Ouest, et toutes les villes s'agrandissent toujours vers l'Ouest, en vertu d'un de ces principes auxquels les humains obéissent inconsciemment.

Les îles de la Loire furent occupées par les assiégés qui bombardèrent la ville et tentèrent plusieurs assauts qui furent repoussés. Outre les troupes régulières de l'armée du duc, les Bourgeois de Nantes avaient formé sept corps de milice, chacun de ces corps ayant ses chefs et ses bannières ainsi qu'une certaine partie des romparts de la ville à défendre.

Une compagnie de coulevriniens (artilleurs) fut créée pour la défense mobile. Les coulevrins étaient des énormes fusils. Il fallait deux hommes pour les tirer, l'un qui tenait l'arme dans une bonne direction, et l'autre

qui à l'aide d'une mèche mettait le feu à la poudre.

Un des premiers jours du siège, Yves de Kergoat partit avec Dunois, capitaine fort expérimenté. C'était un des fugitifs venus se réfugier à Nantes avec le duc d'Orléans au mois de janvier. Yves avait reçu du duc l'ordre d'accompagner Dunois. Celui-ci devait aller en Basse-Bretagne, et, comme Yves parlait très bien le breton, François II avait pensé qu'il pourrait être utile pour faire la levée de soldats qui était la cause de leur départ et le but de leur voyage.

La veille, il avait le cœur bien gros, prévenu sa cousine de son absence prochaine, et il put encore le jour même ou il quitta Nantes, lui dire, quelques heures avant, un dernier adieu dans le jardin du château. Yves lui ayant fait des recommandations au sujet du danger qu'elle pouvait courir en cas de bombardement, la quitta les yeux en larmes, après l'avoir consolée de son mieux, lui assurant que son absence ne serait pas longue et que dans quelques semaines, à son retour, il aurait encore le bonheur d'être près d'elle....

Accompagné d'une escorte importante, Yves de Kergoat et Dunois quittèrent Nantes.

...Aux portes de la ville, si Yves de Kergoat, au lieu de baisser la tête en pensant à sa cousine eut regardé autour de lui, il eût pu voir, se cachant derrière un groupe de paysans qui demandaient à entrer dans la ville, un homme qui, à l'aide de son bras étendu à masquer le plus possible sa face, il eût pu en dévisager le personnage, voir un

éclair de joie haineuse passer sur sa figure quand il vit, parmi ceux qui s'éloignaient, le lieutenant Yves de Kergoat.

Depuis le départ de son cousin qu'elle aimait de toute son âme, Jane de Lesmeur était triste et mélancolique. Comme le bombardement de la ville et du château ne se faisait plus entendre et n'était plus à craindre depuis trois jours, elle prit l'habitude, après le repas du soir, de se rendre à l'heure du couchant, rêver à son ami dans cette tonnelle qui lui rappelait des souvenirs si doux.

La tonnelle, avons nous dit, était placée non loin du parapet. Ce parapet entourait le jardin de ce côté, et de l'autre il couronnait le rempart du château au pied duquel la Loire venait mourir. Depuis, le chemin de fer passe au ras du rempart, et la Loire a été refoulée par la construction d'un quai. De l'autre côté du fleuve se trouvait le camp des troupes royales.

Dans l'allée qui longeait le parapet sous la tourelle où Jane se trouvait, une sentinelle passait et repassait, veillant sur le fleuve, pour donner l'alarme dans le cas peu probable où un assaut de l'ennemi serait tenté de ce côté là.

Jane, depuis un moment, n'entendait plus le pas régulier du soldat de garde.

théâtres Populaires; et il est à craindre que cette somme ne prenne plus sou-

Echos et Nouvelles

Le dépôt du projet de séparation
Le rapport sur la séparation des Eglises et de l'Etat a été déposé hier à la Chambre, après entente sur tous les articles du projet entre le ministre et la commission.

Généreuse initiative
La Société centrale de sauvetage des naufragés vient de recevoir de M. Emile Robin un titre de rente de 200 francs destiné à récompenser, tous les ans, par un prix de même valeur, décerné à son assemblée générale, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, soit un sauvetage, soit un acte de sauvetage et de dévouement accompli par un capitaine à l'égard de son équipage pendant la dernière campagne de pêche de Terre-Neuve ou d'Islande.

Contre le duel
Tandis qu'en France on met flamberge au vent pour un rien... pour la galerie, hommes politiques, littérateurs, savants, magistrats et même officiers, viennent en Espagne de se constituer en association contre le duel.

Le prince Roland Bonaparte et le Breton
Le prince Roland Bonaparte, chargé de l'article relatif à la population dans le "Mexique au début du XIXe siècle", compare fort justement dit M. Pierre Leroy-Beaulieu dans l'Economiste, la situation des dialectes indigènes parlés par 2 millions d'indiens des régions du centre du Mexique à la situation des celtiques en Bretagne, en Irlande, en Ecosse et dans le pays de Galles.

Evan Roberts et sa Mission
J'ai déjà parlé dans ce journal du grand mouvement d'excitation religieuse qui agit actuellement tout le pays de Galles. J'avais employé pour désigner ce réveil mystique le mot « convulsion », qui m'a valu de l'un de mes amis méthodistes une lettre de protestation contre l'emploi d'un terme aussi injurieux.

Le projet de Constitution de la Russie
On sait que M. Yermoloff, secrétaire d'Etat, avait reçu mission de rédiger un projet de Constitution. Ce projet qui, malgré ses lacunes, constitue un progrès immense pour la Russie, a été approuvé par le Tsar, qui l'a remis à M. Bouliguine, ministre de l'intérieur, qui devra en assurer l'exécution.

La guerre Russo-Japonaise
Les Japonais ont remporté une victoire au sud du Houn-Ho, battant en détail deux divisions du 6e corps d'armée, arrivées récemment d'Europe, tuant de nombreux ennemis et capturant de grandes quantités de munitions.

Le projet de Constitution de la Russie (suite)
Voici quels seraient les principaux points de ce document qui ne sera rendu public que dans quelques jours :

Le projet de Constitution de la Russie (suite)
Convocation des députés de tous les zemstvos des provinces et districts Guberni et Oublay pour formuler un acte de Constitution qui, tout en maintenant les droits autocratiques et le pouvoir suprême de l'empereur, puisse donner satisfaction aux besoins plus ou moins urgents du peuple.

Le projet de Constitution de la Russie (suite)
Le budget de la maison impériale et les actes de l'empereur ou des membres de sa famille ne peuvent pas faire l'objet des débats de cette Chambre.

Le projet de Constitution de la Russie (suite)
Révision des impôts qui pèsent sur la propriété foncière. Faciliter aux paysans les moyens d'obtenir des terres.

Le projet de Constitution de la Russie (suite)
Réduction de certains impôts directs et indirects.

Le projet de Constitution de la Russie (suite)
Voie de lois destinées à améliorer le sort des ouvriers. Assurances en cas d'accident. Caisses de retraites pour les ouvriers et les invalides du travail.

Le projet de Constitution de la Russie (suite)
Des inspecteurs seront chargés de contrôler, plusieurs fois par an, la condition des ouvriers.

Le projet de Constitution de la Russie (suite)
Ecoles pour les enfants des ouvriers, entrées aux frais des patrons.

Le projet de Constitution de la Russie (suite)
Permission pour les juifs d'exercer tous les métiers comme nationaux et de s'établir librement dans toutes les parties de la Russie.

Le projet de Constitution de la Russie (suite)
Admission beaucoup plus libérale des juifs aux écoles supérieures.

Le projet de Constitution de la Russie (suite)
Réglementation des droits des juifs, Finlandais, Polonais, et Arméniens, etc., sans tenir compte de la religion ni de la nationalité.

Le projet de Constitution de la Russie (suite)
Retour de tous les exilés par voie administrative.

Le projet de Constitution de la Russie (suite)
Liberté absolue de conscience. Ouverture de chapelles, de synagogues et libre pratique de tous les cultes.

Le projet de Constitution de la Russie (suite)
Organisation de l'assistance médicale et multiplication des hôpitaux.

Le projet de Constitution de la Russie (suite)
La Constitution présentée par M. Yermoloff contenait un certain nombre d'autres mesures qui ont été annulées par l'empereur (tels que la participation du peuple au vote du budget, le droit de juger les actes des plus hauts personnages).

Le projet de Constitution de la Russie (suite)
Néanmoins, telle qu'elle est, on croit qu'elle sera très favorablement accueillie par les masses.

Chronique Interceltique
Collège Américain, Rome 4 mars 1905.
Le Saint Père et le Cardinal Merry del Val ne se faisant plus d'illusions sur l'imminence de la Séparation ré-

pal, secrétaire général de la Bourse du Travail, a fait une charge de fond de train contre les patrons. Martin, conseiller municipal, a traité les patrons d'exploiteurs et de bandits. Il a flétri l'attitude de M. Tourel, sous-préfet de Brest.

Al lezen daou vloaz
Setlu votet gant ar Sénat al lezen hag a engal ar c'hargou a zoudard menez tra var gein an holl. Ar Gouarnement hag ar Gouarnement hag ar Gouarnement, he deuz digometer tost ar Sénat, hag abarz nemer, eur vech e vo fin da voti ar Budjod, da lavaret eo matreze arak Pask, e leui al lezen nevez drag an Deputez. Sur eo da dremenn evad, evel he deuz tremenn er Sénat.

Al lezen daou vloaz (suite)
Gant al lezen tri bloaz hag eur vloaz, e vije grot a brepoz kaer diou loden e barz an arme; el loden genta, an Dispaneed, an dud iaouank a familh, eaz d'ezo da vont da ziski er skolajou-uhel, ar mestrou-skol hag ar gloer kaset d'ar skolloer normal pe d'ar c'hloerier, ar vedistral, advokaded ha me oar, tud o doa arched peurlvuda da n'em voueta er gantlin, tud hag afeurme eur gampuz en kear, ha c'hoaz ne vijent kaset nemet d'ar c'hazern an tosta d'o bro, d'ezo da c'hallout mont bep sul ja bourmenni d'ar gear! Er baotred eur vloaz, e oa ive gwir eo, bugale hena seiz a vugale, bugale intanvezed ha soutenno a familh evid ar re-ze a-vad e vo kaled ober daou vloaz, meaz al lezen a lavar penoz a zud o devo eur son arched digal ar barrez hag ar gouarnement evid die haoui anezo eun tamnik benag deuz kintad ho bugale.

Al lezen daou vloaz (suite)
Mez ar peur rest deuz ar soudarded bloaz, pere a ve kaset da beloton an dispaneed, a ra dek miz zervich (gwir eo e vo gread d'ezo poanial evid o c'hont) meaz n'ouz forz, goude-ze e leui da veza ofiserien rezery, ha kalz anezo a dremenn o eiz devezou varnoug en eur feneantiz anat. foug enno gant eur-c'hoaz galon ha gant eur zarben a ra dring-dring var o lere'h dre ma kerzon.

Al lezen daou vloaz (suite)
Mond a reont da greski niver an ofiserien paper, a welomp e-barz ar ruiou, pa ve ien, paket en patkioiu kroeh'en leui doublt gant bleo tom... tirandet evid ar peur keaz soudarded, douer archedant deuz an noz, pa % cont d'ar saloniou da bitaont gant ar merc'hed-jo.

Al lezen daou vloaz (suite)
Gant al lezen daou vloaz, an holl a vo engal dindan ar vammil dri-liou, da c'hortoz ar mare biniget ma vo ket ezom armeou ket niverus, a bonez kement ar c'harg anezo, n'eo ket hepen var Franz, meaz ive var meur a vro all.

Al lezen daou vloaz (suite)
Esperomp e leui eun de, hag a vo houillet all an Aolrou Trevenuec, senator Treger, pelhini a bropeze ober eul lezen eur vloaz.

Al lezen daou vloaz (suite)
Pa skigno an diskadurez e-touez an dud, eur vloaz a vezo avae'h da ober eur soudard mad.

Al lezen daou vloaz (suite)
Ar soudard n'ouz ket ezom da veza, ken disket var ar brezel evel e ofiser, ha neuz... diski en eac'ha... ze ve gread buan!

Al lezen daou vloaz (suite)
L'AGAD-L'AGH.

La guerre Russo-Japonaise
Bruit d'une victoire des Japonais
Les Japonais ont remporté une victoire au sud du Houn-Ho, battant en détail deux divisions du 6e corps d'armée, arrivées récemment d'Europe, tuant de nombreux ennemis et capturant de grandes quantités de munitions.

La guerre Russo-Japonaise (suite)
Les Russes, chassés de Tsin-Kho-Tchen, ont franchi le défilé de Faline et sont restés, depuis quatre jours, à Sam-Lou-Chou ou ils s'opposent à la marche en avant de l'adversaire. Ils reçoivent des renforts et leur effectif dépasse maintenant 300,000 hommes. Néanmoins, ils semblent se préparer à battre en retraite, car les Japonais les pressent vers Ma-Kou-Line. Ceux-ci ont solidement établi leurs communications avec Ken-Si-Hou.

La guerre Russo-Japonaise (suite)
Suivant les dernières nouvelles arrivées de Moukden, les Japonais sont en train d'envelopper la ville, dont la chute est imminente.

La guerre Russo-Japonaise (suite)
A Toust, les divisions du général Oku ont réussi à s'avancer, en violent

le territoire chinois, jusqu'à hauteur de Moukden, à une vingtaine de kilomètres de cette ville. Mais cette troupe audacieuse a été, elle aussi, arrêtée à Sinién-Ting, et sa position pourrait être dangereuse si Kouropalkina disposait de renforts suffisants pour l'envelopper et l'isoler.

Le territoire chinois, jusqu'à hauteur de Moukden, à une vingtaine de kilomètres de cette ville. Mais cette troupe audacieuse a été, elle aussi, arrêtée à Sinién-Ting, et sa position pourrait être dangereuse si Kouropalkina disposait de renforts suffisants pour l'envelopper et l'isoler.

Le territoire chinois, jusqu'à hauteur de Moukden, à une vingtaine de kilomètres de cette ville. Mais cette troupe audacieuse a été, elle aussi, arrêtée à Sinién-Ting, et sa position pourrait être dangereuse si Kouropalkina disposait de renforts suffisants pour l'envelopper et l'isoler.

Le territoire chinois, jusqu'à hauteur de Moukden, à une vingtaine de kilomètres de cette ville. Mais cette troupe audacieuse a été, elle aussi, arrêtée à Sinién-Ting, et sa position pourrait être dangereuse si Kouropalkina disposait de renforts suffisants pour l'envelopper et l'isoler.

Le territoire chinois, jusqu'à hauteur de Moukden, à une vingtaine de kilomètres de cette ville. Mais cette troupe audacieuse a été, elle aussi, arrêtée à Sinién-Ting, et sa position pourrait être dangereuse si Kouropalkina disposait de renforts suffisants pour l'envelopper et l'isoler.

Le territoire chinois, jusqu'à hauteur de Moukden, à une vingtaine de kilomètres de cette ville. Mais cette troupe audacieuse a été, elle aussi, arrêtée à Sinién-Ting, et sa position pourrait être dangereuse si Kouropalkina disposait de renforts suffisants pour l'envelopper et l'isoler.

Le territoire chinois, jusqu'à hauteur de Moukden, à une vingtaine de kilomètres de cette ville. Mais cette troupe audacieuse a été, elle aussi, arrêtée à Sinién-Ting, et sa position pourrait être dangereuse si Kouropalkina disposait de renforts suffisants pour l'envelopper et l'isoler.

Le territoire chinois, jusqu'à hauteur de Moukden, à une vingtaine de kilomètres de cette ville. Mais cette troupe audacieuse a été, elle aussi, arrêtée à Sinién-Ting, et sa position pourrait être dangereuse si Kouropalkina disposait de renforts suffisants pour l'envelopper et l'isoler.

Le territoire chinois, jusqu'à hauteur de Moukden, à une vingtaine de kilomètres de cette ville. Mais cette troupe audacieuse a été, elle aussi, arrêtée à Sinién-Ting, et sa position pourrait être dangereuse si Kouropalkina disposait de renforts suffisants pour l'envelopper et l'isoler.

Le territoire chinois, jusqu'à hauteur de Moukden, à une vingtaine de kilomètres de cette ville. Mais cette troupe audacieuse a été, elle aussi, arrêtée à Sinién-Ting, et sa position pourrait être dangereuse si Kouropalkina disposait de renforts suffisants pour l'envelopper et l'isoler.

Le territoire chinois, jusqu'à hauteur de Moukden, à une vingtaine de kilomètres de cette ville. Mais cette troupe audacieuse a été, elle aussi, arrêtée à Sinién-Ting, et sa position pourrait être dangereuse si Kouropalkina disposait de renforts suffisants pour l'envelopper et l'isoler.

Le territoire chinois, jusqu'à hauteur de Moukden, à une vingtaine de kilomètres de cette ville. Mais cette troupe audacieuse a été, elle aussi, arrêtée à Sinién-Ting, et sa position pourrait être dangereuse si Kouropalkina disposait de renforts suffisants pour l'envelopper et l'isoler.

Le territoire chinois, jusqu'à hauteur de Moukden, à une vingtaine de kilomètres de cette ville. Mais cette troupe audacieuse a été, elle aussi, arrêtée à Sinién-Ting, et sa position pourrait être dangereuse si Kouropalkina disposait de renforts suffisants pour l'envelopper et l'isoler.

Le territoire chinois, jusqu'à hauteur de Moukden, à une vingtaine de kilomètres de cette ville. Mais cette troupe audacieuse a été, elle aussi, arrêtée à Sinién-Ting, et sa position pourrait être dangereuse si Kouropalkina disposait de renforts suffisants pour l'envelopper et l'isoler.

Le territoire chinois, jusqu'à hauteur de Moukden, à une vingtaine de kilomètres de cette ville. Mais cette troupe audacieuse a été, elle aussi, arrêtée à Sinién-Ting, et sa position pourrait être dangereuse si Kouropalkina disposait de renforts suffisants pour l'envelopper et l'isoler.

Le territoire chinois, jusqu'à hauteur de Moukden, à une vingtaine de kilomètres de cette ville. Mais cette troupe audacieuse a été, elle aussi, arrêtée à Sinién-Ting, et sa position pourrait être dangereuse si Kouropalkina disposait de renforts suffisants pour l'envelopper et l'isoler.

Le territoire chinois, jusqu'à hauteur de Moukden, à une vingtaine de kilomètres de cette ville. Mais cette troupe audacieuse a été, elle aussi, arrêtée à Sinién-Ting, et sa position pourrait être dangereuse si Kouropalkina disposait de renforts suffisants pour l'envelopper et l'isoler.

Le territoire chinois, jusqu'à hauteur de Moukden, à une vingtaine de kilomètres de cette ville. Mais cette troupe audacieuse a été, elle aussi, arrêtée à Sinién-Ting, et sa position pourrait être dangereuse si Kouropalkina disposait de renforts suffisants pour l'envelopper et l'isoler.

Le territoire chinois, jusqu'à hauteur de Moukden, à une vingtaine de kilomètres de cette ville. Mais cette troupe audacieuse a été, elle aussi, arrêtée à Sinién-Ting, et sa position pourrait être dangereuse si Kouropalkina disposait de renforts suffisants pour l'envelopper et l'isoler.

Le territoire chinois, jusqu'à hauteur de Moukden, à une vingtaine de kilomètres de cette ville. Mais cette troupe audacieuse a été, elle aussi, arrêtée à Sinién-Ting, et sa position pourrait être dangereuse si Kouropalkina disposait de renforts suffisants pour l'envelopper et l'isoler.

Le territoire chinois, jusqu'à hauteur de Moukden, à une vingtaine de kilomètres de cette ville. Mais cette troupe audacieuse a été, elle aussi, arrêtée à Sinién-Ting, et sa position pourrait être dangereuse si Kouropalkina disposait de renforts suffisants pour l'envelopper et l'isoler.

Le territoire chinois, jusqu'à hauteur de Moukden, à une vingtaine de kilomètres de cette ville. Mais cette troupe audacieuse a été, elle aussi, arrêtée à Sinién-Ting, et sa position pourrait être dangereuse si Kouropalkina disposait de renforts suffisants pour l'envelopper et l'isoler.

Le territoire chinois, jusqu'à hauteur de Moukden, à une vingtaine de kilomètres de cette ville. Mais cette troupe audacieuse a été, elle aussi, arrêtée à Sinién-Ting, et sa position pourrait être dangereuse si Kouropalkina disposait de renforts suffisants pour l'envelopper et l'isoler.

Le territoire chinois, jusqu'à hauteur de Moukden, à une vingtaine de kilomètres de cette ville. Mais cette troupe audacieuse a été, elle aussi, arrêtée à Sinién-Ting, et sa position pourrait être dangereuse si Kouropalkina disposait de renforts suffisants pour l'envelopper et l'isoler.

Le territoire chinois, jusqu'à hauteur de Moukden, à une vingtaine de kilomètres de cette ville. Mais cette troupe audacieuse a été, elle aussi, arrêtée à Sinién-Ting, et sa position pourrait être dangereuse si Kouropalkina disposait de renforts suffisants pour l'envelopper et l'isoler.

Le territoire chinois, jusqu'à hauteur de Moukden, à une vingtaine de kilomètres de cette ville. Mais cette troupe audacieuse a été, elle aussi, arrêtée à Sinién-Ting, et sa position pourrait être dangereuse si Kouropalkina disposait de renforts suffisants pour l'envelopper et l'isoler.

Le territoire chinois, jusqu'à hauteur de Moukden, à une vingtaine de kilomètres de cette ville. Mais cette troupe audacieuse a été, elle aussi, arrêtée à Sinién-Ting, et sa position pourrait être dangereuse si Kouropalkina disposait de renforts suffisants pour l'envelopper et l'isoler.

Le territoire chinois, jusqu'à hauteur de Moukden, à une vingtaine de kilomètres de cette ville. Mais cette troupe audacieuse a été, elle aussi, arrêtée à Sinién-Ting, et sa position pourrait être dangereuse si Kouropalkina disposait de renforts suffisants pour l'envelopper et l'isoler.

Le territoire chinois, jusqu'à hauteur de Moukden, à une vingtaine de kilomètres de cette ville. Mais cette troupe audacieuse a été, elle aussi, arrêtée à Sinién-Ting, et sa position pourrait être dangereuse si Kouropalkina disposait de renforts suffisants pour l'envelopper et l'isoler.

Le territoire chinois, jusqu'à hauteur de Moukden, à une vingtaine de kilomètres de cette ville. Mais cette troupe audacieuse a été, elle aussi, arrêtée à Sinién-Ting, et sa position pourrait être dangereuse si Kouropalkina disposait de renforts suffisants pour l'envelopper et l'isoler.

Le territoire chinois, jusqu'à hauteur de Moukden, à une vingtaine de kilomètres de cette ville. Mais cette troupe audacieuse a été, elle aussi, arrêtée à Sinién-Ting, et sa position pourrait être dangereuse si Kouropalkina disposait de renforts suffisants pour l'envelopper et l'isoler.

Le territoire chinois, jusqu'à hauteur de Moukden, à une vingtaine de kilomètres de cette ville. Mais cette troupe audacieuse a été, elle aussi, arrêtée à Sinién-Ting, et sa position pourrait être dangereuse si Kouropalkina disposait de renforts suffisants pour l'envelopper et l'isoler.

Le territoire chinois, jusqu'à hauteur de Moukden, à une vingtaine de kilomètres de cette ville. Mais cette troupe audacieuse a été, elle aussi, arrêtée à Sinién-Ting, et sa position pourrait être dangereuse si Kouropalkina disposait de renforts suffisants pour l'envelopper et l'isoler.

Le territoire chinois, jusqu'à hauteur de Moukden, à une vingtaine de kilomètres de cette ville. Mais cette troupe audacieuse a été, elle aussi, arrêtée à Sinién-Ting, et sa position pourrait être dangereuse si Kouropalkina disposait de renforts suffisants pour l'envelopper et l'isoler.

Le territoire chinois, jusqu'à hauteur de Moukden, à une vingtaine de kilomètres de cette ville. Mais cette troupe audacieuse a été, elle aussi, arrêtée à Sinién-Ting, et sa position pourrait être dangereuse si Kouropalkina disposait de renforts suffisants pour l'envelopper et l'isoler.

Le territoire chinois, jusqu'à hauteur de Moukden, à une vingtaine de kilomètres de cette ville. Mais cette troupe audacieuse a été, elle aussi, arrêtée à Sinién-Ting, et sa position pourrait être dangereuse si Kouropalkina disposait de renforts suffisants pour l'envelopper et l'isoler.

lisée dans les conditions les plus iniques, au moins pour l'Eglise catholique, inclineraient, de plus en plus, à se rendre aux desiderata des évêques de Race Celtique, comme le Dr O'Donnell et les archevêques Ryan et Jarley qui ont recommandé, pour notre Bretagne Bretonnante, une organisation ecclésiastique post-concordataire spéciale, de nature à y sauvegarder la vieille foi ancestrale, la langue Celtique, les traditions et l'écllosion des vocations ecclésiastiques.

lisée dans les conditions les plus iniques, au moins pour l'Eglise catholique, inclineraient, de plus en plus, à se rendre aux desiderata des évêques de Race Celtique, comme le Dr O'Donnell et les archevêques Ryan et Jarley qui ont recommandé, pour notre Bretagne Bretonnante, une organisation ecclésiastique post-concordataire spéciale, de nature à y sauvegarder la vieille foi ancestrale, la langue Celtique, les traditions et l'écllosion des vocations ecclésiastiques.

lisée dans les conditions les plus iniques, au moins pour l'Eglise catholique, inclineraient, de plus en plus, à se rendre aux desiderata des évêques de Race Celtique, comme le Dr O'Donnell et les archevêques Ryan et Jarley qui ont recommandé, pour notre Bretagne Bretonnante, une organisation ecclésiastique post-concordataire spéciale, de nature à y sauvegarder la vieille foi ancestrale, la langue Celtique, les traditions et l'écllosion des vocations ecclésiastiques.

lisée dans les conditions les plus iniques, au moins pour l'Eglise catholique, inclineraient, de plus en plus, à se rendre aux desiderata des évêques de Race Celtique, comme le Dr O'Donnell et les archevêques Ryan et Jarley qui ont recommandé, pour notre Bretagne Bretonnante, une organisation ecclésiastique post-concordataire spéciale, de nature à y sauvegarder la vieille foi ancestrale, la langue Celtique, les traditions et l'écllosion des vocations ecclésiastiques.

lisée dans les conditions les plus iniques, au moins pour l'Eglise catholique, inclineraient, de plus en plus, à se rendre aux desiderata des évêques de Race Celtique, comme le Dr O'Donnell et les archevêques Ryan et Jarley qui ont recommandé, pour notre Bretagne Bretonnante, une organisation ecclésiastique post-concordataire spéciale, de nature à y sauvegarder la vieille foi ancestrale, la langue Celtique, les traditions et l'écllosion des vocations ecclésiastiques.

lisée dans les conditions les plus iniques, au moins pour l'Eglise catholique, inclineraient, de plus en plus, à se rendre aux desiderata des évêques de Race Celtique, comme le Dr O'Donnell et les archevêques Ryan et Jarley qui ont recommandé, pour notre Bretagne Bretonnante, une organisation ecclésiastique post-concordataire spéciale, de nature à y sauvegarder la vieille foi ancestrale, la langue Celtique, les traditions et l'écllosion des vocations ecclésiastiques.

lisée dans les conditions les plus iniques, au moins pour l'Eglise catholique, inclineraient, de plus en plus, à se rendre aux desiderata des évêques de Race Celtique, comme le Dr O'Donnell et les archevêques Ryan et Jarley qui ont recommandé, pour notre Bretagne Bretonnante, une organisation ecclésiastique post-concordataire spéciale, de nature à y sauvegarder la vieille foi ancestrale, la langue Celtique, les traditions et l'écllosion des vocations ecclésiastiques.

lisée dans les conditions les plus iniques, au moins pour l'Eglise catholique, inclineraient, de plus en plus, à se rendre aux desiderata des évêques de Race Celtique, comme le Dr O'Donnell et les archevêques Ryan et Jarley qui ont recommandé, pour notre Bretagne Bretonnante, une organisation ecclésiastique post-concordataire spéciale, de nature à y sauvegarder la vieille foi ancestrale, la langue Celtique, les traditions et l'écllosion des vocations ecclésiastiques.

lisée dans les conditions les plus iniques, au moins pour l'Eglise catholique, inclineraient, de plus en plus, à se rendre aux desiderata des évêques de Race Celtique, comme le Dr O'Donnell et les archevêques Ryan et Jarley qui ont recommandé, pour notre Bretagne Bretonnante, une organisation ecclésiastique post-concordataire spéciale, de nature à y sauvegarder la vieille foi ancestrale, la langue Celtique, les traditions et l'écllosion des vocations ecclésiastiques.

lisée dans les conditions les plus iniques, au moins pour l'Eglise catholique, inclineraient, de plus en plus, à se rendre aux desiderata des évêques de Race Celtique, comme le Dr O'Donnell et les archevêques Ryan et Jarley qui ont recommandé, pour notre Bretagne Bretonnante, une organisation ecclésiastique post-concordataire spéciale, de nature à y sauvegarder la vieille foi ancestrale, la langue Celtique, les traditions et l'écllosion des vocations ecclésiastiques.

lisée dans les conditions les plus iniques, au moins pour l'Eglise catholique, inclineraient, de plus en plus, à se rendre aux desiderata des évêques de Race Celtique, comme le Dr O'Donnell et les archevêques Ryan et Jarley qui ont recommandé, pour notre Bretagne Bretonnante, une organisation ecclésiastique post-concordataire spéciale, de nature à y sauvegarder la vieille foi ancestrale, la langue Celtique, les traditions et l'écllosion des vocations ecclésiastiques.

lisée dans les conditions les plus iniques, au moins pour l'Eglise catholique, inclineraient, de plus en plus, à se rendre aux desiderata des évêques de Race Celtique, comme le Dr O'Donnell et les archevêques Ryan et Jarley qui ont recommandé, pour notre Bretagne Bretonnante, une organisation ecclésiastique post-concordataire spéciale, de nature à y sauvegarder la vieille foi ancestrale, la langue Celtique, les traditions et l'écllosion des vocations ecclésiastiques.

lisée dans les conditions les plus iniques, au moins pour l'Eglise catholique, inclineraient, de plus en plus, à se rendre aux desiderata des évêques de Race Celtique, comme le Dr O'Donnell et les archevêques Ryan et Jarley qui ont recommandé, pour notre Bretagne Bretonnante, une organisation ecclésiastique post-concordataire spéciale, de nature à y sauvegarder la vieille foi ancestrale, la langue Celtique, les traditions et l'écllosion des vocations ecclésiastiques.

lisée dans les conditions les plus iniques, au moins pour l'Eglise catholique, inclineraient, de plus en plus, à se rendre aux desiderata des évêques de Race Celtique, comme le Dr O'Donnell et les archevêques Ryan et Jarley qui ont recommandé, pour notre Bretagne Bretonnante, une organisation ecclésiastique post-concordataire spéciale, de nature à y sauvegarder la vieille foi ancestrale, la langue Celtique, les traditions et l'écllosion des vocations ecclésiastiques.

lisée dans les conditions les plus iniques, au moins pour l'Eglise catholique, inclineraient, de plus en plus, à se rendre aux desiderata des évêques de Race Celtique, comme le Dr O'Donnell et les archevêques Ryan et Jarley qui ont recommandé, pour notre Bretagne Bretonnante, une organisation ecclésiastique post-concordataire spéciale, de nature à y sauvegarder la vieille foi ancestrale, la langue Celtique, les traditions et l'écllosion des vocations ecclésiastiques.

lisée dans les conditions les plus iniques, au moins pour l'Eglise catholique, inclineraient, de plus en plus, à se rendre aux desiderata des évêques de Race Celtique, comme le Dr O'Donnell et les archevêques Ryan et Jarley qui ont recommandé, pour notre Bretagne Bretonnante, une organisation ecclésiastique post-concordataire spéciale, de nature à y sauvegarder la vieille foi ancestrale, la langue Celtique, les traditions et l'écllosion des vocations ecclésiastiques.

lisée dans les conditions les plus iniques, au moins pour l'Eglise catholique, inclineraient, de plus en plus, à se rendre aux desiderata des évêques de Race Celtique, comme le Dr O'Donnell et les archevêques Ryan et Jarley qui ont recommandé, pour notre Bretagne Bretonnante, une organisation ecclésiastique post-concordataire spéciale, de nature à y sauvegarder la vieille foi ancestrale, la langue Celtique, les traditions et l'écllosion des vocations ecclésiastiques.

lisée dans les conditions les plus iniques, au moins pour l'Eglise catholique, inclineraient, de plus en plus, à se rendre aux desiderata des évêques de Race Celtique, comme le Dr O'Donnell et les archevêques Ryan et Jarley qui ont recommandé, pour notre Bretagne Bretonnante, une organisation ecclésiastique post-concordataire spéciale, de nature à y sauvegarder la vieille foi ancestrale, la langue Celtique, les traditions et l'écllosion des vocations ecclésiastiques.

lisée dans les conditions les plus iniques, au moins pour l'Eglise catholique, inclineraient, de plus en plus, à se rendre aux desiderata des évêques de Race Celtique, comme le Dr O'Donnell et les archevêques Ryan et Jarley qui ont recommandé, pour notre Bretagne Bretonnante, une organisation ecclésiastique post-concordataire spéciale, de nature à y sauvegarder la vieille foi ancestrale, la langue Celtique, les traditions et l'écllosion des vocations ecclésiastiques.

lisée dans les conditions les plus iniques, au moins pour l'Eglise catholique, inclineraient, de plus en plus, à se rendre aux desiderata des évêques de Race Celtique, comme le Dr O'Donnell et les archevêques Ryan et Jarley qui ont recommandé, pour notre Bretagne Bretonnante, une organisation ecclésiastique post-concordataire spéciale, de nature à y sauvegarder la vieille foi ancestrale, la langue Celtique, les traditions et l'écllosion des vocations ecclésiastiques.

lisée dans les conditions les plus iniques, au moins pour l'Eglise catholique, inclineraient, de plus en plus, à se rendre aux desiderata des évêques de Race Celtique, comme le Dr O'Donnell et les archevêques Ryan et Jarley qui ont recommandé, pour notre Bretagne Bretonnante, une organisation ecclésiastique post-concordataire spéciale, de nature à y sauvegarder la vieille foi ancestrale, la langue Celtique, les traditions et l'écllosion des vocations ecclésiastiques.

lisée dans les conditions les plus iniques, au moins pour l'Eglise catholique, inclineraient, de plus en plus, à se rendre aux desiderata des évêques de Race Celtique, comme le Dr O'Donnell et les archevêques Ryan et Jarley qui ont recommandé, pour notre Bretagne Bretonnante, une organisation ecclésiastique post-concordataire spéciale, de nature à y sauvegarder la vieille foi ancestrale, la langue Celtique, les traditions et l'écllosion des vocations ecclésiastiques.

lisée dans les conditions les plus iniques, au moins pour l'Eglise catholique, inclineraient, de plus en plus, à se rendre aux desiderata des évêques de Race Celtique, comme le Dr O'Donnell et les archevêques Ryan et Jarley qui ont recommandé, pour notre Bretagne Bretonnante, une organisation ecclésiastique post-concordataire spéciale, de nature à y sauvegarder la vieille foi ancestrale, la langue Celtique, les traditions et l'écllosion des vocations ecclésiastiques.

lisée dans les conditions les plus iniques, au moins pour l'Eglise catholique, inclineraient, de plus en plus, à se rendre aux desiderata des évêques de Race Celtique, comme le Dr O'Donnell et les archevêques Ryan et Jarley qui ont recommandé, pour notre Bretagne Bretonnante, une organisation ecclésiastique post-concordataire spéciale, de nature à y sauvegarder la vieille foi ancestrale, la langue Celtique, les traditions et l'écllosion des vocations ecclésiastiques.

lisée dans les conditions les plus iniques, au moins pour l'Eglise catholique, inclineraient, de plus en plus, à se rendre aux desiderata des évêques de Race Celtique, comme le Dr O'Donnell et les archevêques Ryan et Jarley qui ont recommandé, pour notre Bretagne Bretonnante, une organisation ecclésiastique post-concordataire spéciale, de nature à y sauvegarder la vieille foi ancestrale, la langue Celtique, les traditions et l'écllosion des vocations ecclésiastiques.

lisée dans les conditions les plus iniques, au moins pour l'Eglise catholique, inclineraient, de plus en plus, à se rendre aux desiderata des évêques de Race Celtique, comme le Dr O'Donnell et les archevêques Ryan et Jarley qui ont recommandé, pour notre Bretagne Bretonnante, une organisation ecclésiastique post-concordataire spéciale, de nature à y sauvegarder la vieille foi ancestrale, la langue Celtique, les traditions et l'écllosion des vocations ecclésiastiques.

lisée dans les conditions les plus iniques, au moins pour l'Eglise catholique, inclineraient, de plus en plus, à se rendre aux desiderata des évêques de Race Celtique, comme le Dr O'Donnell et les archevêques Ryan et Jarley qui ont recommandé, pour notre Bretagne Bretonnante, une organisation ecclésiastique post-concordataire spéciale, de nature à y sauvegarder la vieille foi ancestrale, la langue Celtique, les traditions et l'écllosion des vocations ecclésiastiques.

lisée dans les conditions les plus iniques, au moins pour l'Eglise catholique, inclineraient, de plus en plus, à se rendre aux desiderata des évêques de Race Celtique, comme le Dr O'Donnell et les archevêques Ryan et Jarley qui ont recommandé, pour notre Bretagne Bretonnante, une organisation ecclésiastique post-concordataire spéciale, de nature à y sauvegarder la vieille foi ancestrale, la langue Celtique, les traditions et l'écllosion des vocations ecclésiastiques.

lisée dans les conditions les plus iniques, au moins pour l'Eglise catholique, inclineraient, de plus en plus, à se rendre aux desiderata des évêques de Race Celtique, comme le Dr O'Donnell et les archevêques Ryan et Jarley qui ont recommandé, pour notre Bretagne Bretonnante, une organisation ecclésiastique post-concordataire spéciale, de nature à y sauvegarder la vieille foi ancestrale, la langue Celtique, les traditions et l'écllosion des vocations ecclésiastiques.

lisée dans les conditions les plus iniques, au moins pour l'Eglise catholique, inclineraient, de plus en plus, à se rendre aux desiderata des évêques de Race Celtique, comme le Dr O'Donnell et les archevêques Ryan et Jarley qui ont recommandé, pour notre Bretagne Bretonnante, une organisation ecclésiastique post-concordataire spéciale, de nature à y sauvegarder la vieille foi

— Conseil de révision. — Le Conseil de révision pour le canton de Carhaix, s'est tenu jeudi à la Mairie. M. Collignon, préfet du Finistère, présidait.

— Eur plac'h en em grouget. — Eur plac'h koz, Intanyez Riou, hostizez, ur an Tour d'Auvergne, a zo 'n em grouget diriaou vintin en he zi.

KASTELLIN

Société de tir. — La réunion générale annuelle de la société mixte de tir la Châteaulinnoise a eu lieu à la mairie. Il a été procédé au renouvellement du bureau, qui a donné les résultats suivants :

Président, M. Michel; vice-président, M. Guillou; trésorier, M. Halléguy; secrétaire adjoint, M. Blaize; secrétaire, M. Quillevéré; secrétaire adjoint, M. Le Roux; directeur du tir, M. Bignard; membres, MM. Codet, Riou, Herry et Huet.

Les-vern Kerehonal. — AR FAOU. — Anna Couchouron, 20 vloaz, Mari-Janed Goasguen, 60 vloaz, Maza Bescond, 30 vloaz, 5 gompars e vid beza lañset etreze e ar c'hant da Ber Ar Roux, m'arhadour-loned. Mari-Janed Goasguen a dap eur gloaz prizon, Anna Couchouron, 6 miz gant surveillant, Bescond zo akulet.

AR CHLOSTH. — Penn-lur varnugent amand gant gortoz de René Pichon, Treouen, evid gwalc'hañ d'ar c'hreg.

PLEYBEN. — Per Moullec a zo bet tapet mao d'el gwech gant ar jandarmed. Ar vech-ma e tap eur miz vliobaz. Nob a evaz, a eyo !

MAEL-KERAZ

Maro ar Maer. — An Aotrou Ruelou, maer Mael-Keraez, a zo marvet dimec'h hier diveza.

PLÉVIN

Chât-Coll. — NAISSANCES : Jeanne-Marie-Sophie Bihan. — Frelino Trévidic. Marie-Anne-Louise Caroff. — Yves-Louis Le Coënt. — Marie-Euphrasie Dubois. — Ernest-Marie Auffret. — Anne-Marie-Adélaïde Le Mercier.

MARIAGES : Pierre Royant et Marie Le Bourhis. — Auguste Le Floch et Francine Hallye. — Louis Pognonnet et Jeanne Le Troadic. — Jean-Sébastien Loyer et Joséphine-Marie Moëhen.

Décès : Louis-Marie Tanguy. — Marie-Céline Lescoat. — Marie-Louise Vernot.

AR GOAÏEN

Eur pesh bras spontus. — Disadorn, en eur sevel he rouejou, ar vag n° 2.044, perc'henn Priol, a gavas enno eur pesh bras spontus hag a oa ar 3 metr hanter héd hag a boueze 600 liur. Ar monstr a oa pakel etre daou roued. Eiz a dud a oa red gelvel da ambarki aneon.

AR FOUILLE

Soirée récréative. — Une conférence a été faite samedi soir à l'école communale par M. Le Dihan, instituteur adjoint. Ensuite audition de gramophone par M. Plead. La soirée s'est terminée par une pièce comique par les jeunes Kerdanet, Jézéquel, Bourliès et Berrebar.

Mme Louise et Jeanne Picard ont clôturé la fête par quelques romances très applaudies.

PLOUNEV-KINTIN

Bun haourladh. — Otro Direktour Ar Bobl.

Ho journal a zo gret ken mad vit omp ni p'asentat, an hini gwellan kent d'omp eo; ha kouz a ra deuz komant tra a dremen en hon bro, ken am euz soniet kas d'ac'h eun neubud girou diuz benn haourladh zo bet en hon f'arvez. Disadorn a oa an haourladh f'arvez e Tréouardik, en eur park da Fanch Burlot. Beure mad, pa foskar ar c'hok e boz kentan, ar vignoned a zavaz da elino an treo da vont d'ar park, an harnezou a aruzaz prim ha peb unan tresaz e loden ! Morket e oa gand bejler. Start a oa al labour ! Mez sonjet ive : eur pezh douar ha na oa ket bet trest tost da gant vloaz bennag ! Skodou a oa ar v'raloù, ma zud ker, ha daoust d'an alariou da vont kerc, meur a hini a zo et er "mise", vel lare ken brao pot' Kerc'hmauris.

N'm euz ket ezom da laret d'ac'h a zo bet hadleñ ha penoz eo bet enoret. Da greñte oa gret an haouerek. Eur veur den ar gwellan 'oa o c'hortoz al labourer. Servijet eo bet mad-tre, ha me lar d'ac'h penoz 'oa joas an oll. Penoz na vijent ket bet ! Ken mad a oa ar jist ! Na oa ket dour deuz gwaz Tréouardik a os; ha ne oa ket aon da heska ar barrikou, ma f'aron en euz kalz !

Goude mern, ridalek kezek tro-dro d'eur pezh park, ha c'hortoz-gaer pad an an dervet !

Setu aze eun devez mad; hag unan 'vel vije kala amzer ar re goz !

Enor d'ar p'erson Fanch, p'ehini a heuil bepred ar mojou mad, mojou koz hon sammik bro breton.

FILLON

SANT-HERBOT

Chase al loup. — Disul, eun nebeud chasourien en o zouez maer Lanvedern, ar C'ham, Jan Martin, Soalk Ar Rest, Guillou Ourmand, François Morvan, Guillou M'el, a zo deñt a benn da dapout eunnek louarn, barz Kof ar warem, Sant-Herbot, Goudeze, oa bet tennadek, ar priz kenta eo eat gant Ourmand, Kollorok, an eil gant Jan Morvan, Sant-Klar.

KEMPER

Certificat d'aptitude pédagogique. — Lundi dernier ont eu lieu, au chef lieu de chaque arrondissement, les épreuves écrites pour l'obtention du certificat d'aptitude pédagogique.

91 instituteurs et institutrices s'étaient fait inscrire dans le Finistère. 170 candidats et candidates se sont présentés. 33 instituteurs et institutrices ont été déclarés admissibles.

Leon

MONTRouLEZ

Eun den a galon. — An dé all d'abardaz, daou grennard 13 vloaz, Corentin ha Soarnec, a oa o c'houren var gât Tréger. A greiz holl, e ruilh-chont hep distaga beleg ar bassin, hag e kouehonten dour. Eun ouvrier toneller a dremene dra eno a lammarz ar ster hag a zigasas ar mez an dour an daou grennard habil.

Goude beza gret eun akt a galon ker kaër, e leaz kuit hep goull rei e hano.

Etat-Civil du 2 au 9 mars 1905. — NAISSANCES : Marie Remeur; Roger Thomin; Françoise Gautier; Francis Gordenier; Jeanne Pennec; Jeanne Guéguen; Geneviève Santamans; Marie Paugam; Jean Brizec.

MARIAGES : Jean-Marie Bollec, sergent au 148^e, et Marie Le Blannic, factrice; Jean Mel, commerçant, et Marie Guyomarch, couturière; Simon Le Cars, forblantier, et Joséphine Huet, cigarière; Jean Le Bras, tonnellier, et Mathilde Guézennec, cigarière; Raoul François, cultivateur, et Jeanne Raoul, jardinière.

Décès : Jeanne Thomas 27 ans; Pierre Guyomard 5 ans; Perrine Madec 31 ans; Yvonne Paul 4 ans; Francis Spagnol 4 ans; 2 mois; Joseph Quenouiller 77 ans; Yves Madec 63 ans; Anne Le Bannier 63 ans; 8 mois; Jeanne Le Molgne 25 ans; Marie Bonnel 72 ans; François Cotterel 37 ans; 9 mois; Blanche Esnard 9 mois; Jeanne Larvor 9 mois.

Mercuriale : Froment, 22 fr. 50; Orge, 14 fr. 50; Blé noir, 14 fr. 50; Avoine, 15 fr.; Pommes de terre, 5 fr.

PLouÉnAN

Elections municipales. — Les électeurs de la commune de Plouénan sont convoqués pour le dimanche 19 mars, à l'effet d'élire un membre du conseil municipal.

Il s'agit ainsi que nous l'avons annoncé de compléter cette assemblée afin qu'il puisse être procédé à l'élection d'un maire et de deux adjoints.

SANT-THEGONNEK

Eun nevezant. An leatr brezonek e Sant-Thegonnek. Eur goull diank-hon. — Kannad Ar Bobl, eur pennad amzer zo, ne ra ni n'ed redok euz eun sil kear a Vreiz-Izel d'obon, evid gwalc'hañ ha kalonekaat ar strollajou patred iaouank a zo e peb kosta da zifenn ha da gabraat o bro hag o iez ar brezonek. E oa tro Sant-Thegonnek disul, evel n'hon boa lavaret e c'hazelent ziveza. Eur barrez d'oc'h ar c'hanton, Pleyber, he doa roet an eksempl, ne vije ket lavaret e c'honche ar bourk-kanton var-lerc'h eur bourk-pareaz. Ha setu ta dostu eun nebeudik tud iaouank krog ganthi; Pe bez-leatr c'hortoz ! N'eo ket ar choaz a vank, meuz forz, red e oa kemeret unan ha ne oa ket c'hortoz re gommun, eur gomedi mar b'ije gallet, hag a lake eno an dud da zifenn da c'hortozin ha dremenn eur maread amzer e-kreiz ar joasted; hag e oa choazet ar Bourc'hiz-lerc'h. Dush, d'al labour. E penn ar vreuriez aktourien, e zo lakeet eur prezidant, Yv Jourden, eun eil prezidant, Lesven, hag eur sekretour, F. Pichou. N'eo ket mignoned a vankaz d'ezo, ar maer e hunan, an Aotrou Mallegol, a fellaz ganthi rei harp ha kenerz d'an aktourien.

Mad, en eur ober teir sizun, e oa prest an traou. Eun tam teatrick brao ha kempenn e oa f'elch ekardi Becam, perhen hosteleri al Lion d'or, pankou ha kadorioù a oa bet-pourveet deuz outo memez tra, hag eur vech disket e rol gant p'ehini ne chome ken mad merka an delz braz, ha bruda argoulet. Gazeten Ar Bobl, atao euz servijer ar gwir Vreiziz, en em garga dez an dra...

Setu ni arroll da disul diveza e Sant-Thegonnek. Asamblez ganomp e oa ive Paotred Pleyber pere e oa fellet d'ezo dond da ziskuez o mignoniach da Daldir, hag ive dond dre o freanz, da rei nerz-kalon d'o breudour da Sant-Thegonnek. Eun tammik gizon a goueze hep ehan, meuz ze ne ra netra; p'odomp erret var blasen Sant-Thegonnek var dro teir eur bennag, me lavar d'oc'h o tel tud eno o c'hortoz ma vije komaset an traou. Ha setu digor an doriou. Var bouez teir eur hanter e c'hell beza.

Leun-barr eo ar c'hardi. Er plasou kenta, la eun hanter vad deuz ar c'hardi ganto, ez euz merc'hed hag holl merc'hed chik, gouezet da zere'hel brud vad gened merc'hjou Leon-Izel... Er penn d'an traon, ar wazed a choimp en o zo, evid gwelloc'ha mehanz...

Savet eo ar ridoch; setu bodet an holl aktourien var an teat, da gana evit komans ar ganaouen ma :

An dud iaouank pa zemezont Ne ouezont ket petra ront Jidivertontil, jidivertontil Daouiladag ar c'houlid-dero !

Ar son biljadurus-ma a c'houne da gomans kalonou an holl : setu aozet mad an traou evit klevet ar gomedi brema. Mez arak, eun tam "monologue" pe unangomz gallek, Le pere Sabrot, p'ehini a zo bet distaget d'omp c'houek, ha dijipot gant François Selté, mad da Selté, hostiz, e-lec'h ena Ar Bobl en gverz.

Krog e ver brema gant ar Bourc'hiz-lerc'h. An Aotrou Teo (F. Pichou) na fell ket d'ezan a grenn rei e verc'h da Yann Miller p'ehini zo re baizant. Gwell eo gantan dimez anezi da eur bourc'hiz bennag, evel an Aotrou Anastase Mercier, eun den deuz Roazon, hag en deuz kavet miniou plom-arc'hant ebarz ar c'hontre. Anna, merc'h d'An Teo (François-Mari-Nicolas), ne c'houl ket a vad eureau d'eul lakipot-kear : derc'hel a ra penn d'he zad ha d'he mam (F. Person), meuz an Aotrou Teo a gomans facha. Red e vo senti outan. pe e kousto ker.

Anastase Mercier (F. Ar Floch) a erru neuz, hag a gont kemend a gojou flour d'An Teo, ma ro ar sod koz ma eur billed a gant lur d'ezan. Mez Mercier a zo eur pot fin, leve ar pot koz eo e c'houanta, ar verc'h a vo gret ganthi seurt ma vezo c'hoazt goude ?

Jan Miller (Yv. Jourden) eo kamalad he c'halon da Anna. Yann Miller n'eo nemed eur c'houer, meuz tou a reont en eil d'egile en em garfont da viken. Neuze e'ch assistomp da eur barti en eun hosteleri, etre micherourien Mercier deut da glouza ar miniou. Miller a zeu d'o c'haout, a ra beb sac'had gwir d'ezo, hag a zeu a-benn da c'houzout deuz ar c'horterest Per Cocaign (Gillez Jacob) ha deuz eun ouvrier all (Pier Leon) histor An stase Mercier, p'ehini n'eo nemed eur c'houer. Per Cocaign a ra da Yann Miller eul lizer skrivet gant Mercier hag a ve lavaret ennan heb seurt droug deuz an Aotrou Teo.

Jan Miller a zeu da gonta an dra-ze d'e vestrez Anna ha d'he zad. Homa ne fell ket d'ezan kredi n'eo Mercier nemed eur c'houer. Ken aheurtel eo ma serr e zaougiad. Mez setu eun after all. Ar jandarmed a zo arroll da glask Mercier. Hema a zo bet signalet d'ar polis, evel eun torfetour achipet deuz a Bariz, hag a glasker drehol da gas d'ar prizon. Ar Jandarmed a zo c'hortoz gant Louis Fournel hag Olier Cudennec. An Aotrou Maer (Emil Lesven), a arroll neuz da gonzoli e gamarad koz, an Aotrou Teo, p'ehini a zo anketen gant kemend a vel, ha ne oar petra d'ober. Ar Maer a lavar d'ezan rei e verc'h da Jan Miller, hag e rache daou zen eürus var an douar.

Ar bourc'hiz hag e vreg, dizallet a-benn ar filz, a asant, hag Anna a zeu da veza pried Miller. Jan Miller a echi en eul lavaret d'ar bourc'hiz lere'huz : Vid beza pried mad n'eo ketred gont gallek. Enor ala da Vreiz ha d'ar brezonek. Ra chomo pell ar halenn lakipotet Paris, Franz zo d'ar Fransijen ha Breiz zo d'ar Vreiziz.

Strak-douarn evel tarziou-kurun a reseo ar frazennou diveza-ma; an holl a zo entantet o c'halon, ha p'ehini a zant ar gwad koz breton o virvi en e greiz. Dihun a rer !

C'hoaz ez euz rolou all bet d'ale'hel gant gwirionez ha parfelezez, evel hini ar Paotr-hotel, gant Yannik Selté. Eur Chemno, gant Jul Rumeur, ar Vatez Katal, gant Jan-Mari Troadic, etc.

Evid gwir, ne oa ket a viken da c'hortoz gwelloc'ha pe-ze-ze-ze evid n'o deuz gret Paotred Sant-Thegonnek. Hon goure-honennou d'ezo. Eun unangomz brezonek, Meel ar Pillauer, a zo bet lavaret ive gant Floch, ha lavaret deuz ar c'honta. Ar Bro Goz na Zadou a zo bet kanet gant an holl, evit echi an displegaden. Er sal, remerket tud onorabl bourk Sant-Thegonnek hag an dro : an Aotrou Soubigou Glaslan, hag e vab; an Aotrou Grall, hureher; an Aotrou Mallegol, maer; an Aotrou Lajaz; Paotred Pleyber-Krist; an Aotrou Ar Prat, kolonner, etc.

Goude ar pezh, eur pred braz, roet gant an aktourien etrezo ha d'o mignoned, en deuz destumet ac'hanomp holl en hosteleri al Lion d'Or. E penn an daol eo an Aotrou Mallegol, hag a skoaz d'ezan, an Aotroune Jaffrennou (Taldir) ha Lajaz. Taldir, en eur zevel e ver, en deuz lavaret ar c'homziou-man :

« Abarz kimidi ganeoc'h, kamalad ha mignoned, eun dever eo d'in gouleñ diganeoc'h-holl trinka brema da iec'hed Maer kalounek ar-barrez-ma, euz a behini ar brezanz ama a zo d'oc'h eur gwarant hag eun esperanz. Eur gwarant eo, rag e-keid ma pezo skoazel ho maer, e vefet sur da veza deut mad gant an holl hag e peb leac'h. E un esper eo, rag deuz gwelloc'ha an Aotrou Mallegol o rei d'ezan an leatr brezonek da adsevel, ha da spered ar ouenn da renevez, meur a v'ar all c'hoaz marteze a biljo gantan bale var e roudou, ha neuze ar silvidigez a vezo tost.

Evomp beza a v'anne ive, patred, da iec'hed an tri gwaz ho peuz lakeet er penn euz breveuriez : Yv. Jourden, Fichou ha Lesven.

Setu a ran da holl bagad Paotred Sant-Thegonnek, kar ni meur a v'ar e meur a blas, evel ar hini a zo ent ganeoc'h hieho; d'ale'hel mad d'ho pariel ha d'ho kir, chomet bepred dond haron, ha lavar Jan Miller en em gavo da veza n'eo ket eur seurt-henn meuz wirionez; Breiz, patred, a vezo tra ar Vreiziz.

Ar gwer a zo zavet, ar jist ar red, hag an Aotrou Mallegol a respontal Taldir ha Mab An Argoat, da veza deut da weled ar vreuriez o hoberhezoñ kenta. Neuze deuz an holl bruchedou e saou naturalamant ar c'houblad :

O Breiz ma bro, me gar ma bro Tra ma vo meur vel mur'ha zo Ra vezo digabestr ma bro !

AR POTR-KOLA.

LANDIVICHO

Eur filloze d'ar Pub. — Disadorn, eo bet eureau et iliz Sant-German e Roazon, an dimez Pia ar Iaouank ag an aotrou Leonce Chesneau.

An dimez Pia ar Iaouank ginnidig deuz Landivicho, a zo fillozez d'ar Pub Pie IX.

Setu ama penoaz he deuz bet an honor da gaout eur seurt paeron.

Brema zeus 27 vloaz, eur c'hur deuz Landivicho, an Aotrou Kemener, maro brema e zeus daou vloaz persoun e Plouvern, areaz eur pelerinac'h e Rom.

Gwelloc'ha reaz ar Pub Pie IX, p'ehini a gozaez ganta deuz Breiz-Izel, ag a c'houllenas outhan evel merk a garanter d'ar Vrotoned, beza paeron d'ar c'henta a vadezeche, pa vije distro en e burrez. Ar c'henta e vadezas en distro da Landivicho, ouean dimezelaouank, da behini roaz an hano Pia.

BREST

Les troubles. — Les grévistes se sont réunis mercredi à la Bourse du Travail, au nombre de 300. A la sortie, leur manifestation fut dispersée, par une charge de dragons. Deux cents grévistes se retranchèrent derrière une barricade.

Dans la soirée, l'agent de police Elloir a été frappé d'un coup de couteau. Un étudiant, M. Carpentin, a reçu également un coup de couteau. Deux agriculteurs isolés ont été malmenés par un groupe de grévistes.

Un incendie, que l'on suppose dû à la malveillance, a éclaté au Bazar parisien mercredi, et a fait 15,000 fr. de dégâts. Le trafic est suspendu partout.

SANT-NOUGA

An leatr brezonek. — Dimeuz, dez mor-larjez, ez oa goull kaer e kasell koz Ker-lann, parrez Sant-Nouga (Bro-Leon).

Eun taer euz ar c'hanta outet da velet a loa savet er porz a enor.

Da ziv eur oz eo eun etri ha pevar mil den diradet da veled Potred Sant-Nouga o tisplega parabolen ar Mab Pradig.

Da genta e klevomp gantho ar ganaouen savet gant Taldir hag hanaozaet hiri dre hevar c'horon. Breiz-Izel : Sao, Breiz-Izel, d'an nech da v'arroll. Mab Pradig, a deu ganto kerkoulz ha n'hor grahent dro vicher.

Evit an eil c'hortez, Troiou kamm Alanik-al-louarn, n'hon douz gret nemed c'hoarzin azalek ar penn kenta beleg ar penn diveza... Ar c'hanaouennou kaera en Brezonek a oa distumet eun arveston.

Na garfen ket echi hep lavaret eur ger bennag divar heun an "Apolossos". Er penn pella euz an leatr, var eur skabel huez, eur plac'hik gwisket e gwenn, eur gurunen aour var o fonn, banniel Breiz en he dorn, a zelle etreze an ney, a belec'h e sablante gortez sikour evel adsevel hor bro ken holl breizkoaz. An holl c'hoarierion boda a bep kerc'h skeuden Breiz-Izel a gane a greiz ho c'hudon :

D'ale'h sonj, o Breiz-Izel, Ar baotred a zo bet sturiet mad gand an A. Abad Perrot, kure Sant-Nouga.

PLouEDERN

Notre correspondant nous écrit : La Suspension du Maire. — Par arrêté préfectoral en date du 24 février dernier, M. Collignon vient de suspendre de leurs fonctions MM. Yvinec maire, et Joseph adjoint.

Cette mesure n'est que la conséquence de la manifestation qui suivit l'envolement des Christes des classes de l'école des garçons de cette commune, il y a 6 mois environ.

On sait en effet que Plouédern est doté d'un instituteur venu de Bordeaux, Gascon et marchand de vins à ses heures (Lamy), c'est son nom, résolu de donner une maîtresse leçon à ces arriérés de Bretons qui ont encore la naïveté de croire en Dieu et de professer une religion.

Dans l'école qu'il a mission de diriger, le Christ qui de temps immémorial ornait la classe, attendait ses bras ouverts aux petits Plouédernais.

Un tel état de choses pouvant porter une grave atteinte à la sécurité de l'Etat, ne pouvait évidemment durer, et notre pédagogie bordelaise, relégué un jour un de ces objets séduisant sous son grenier, tancez qu'il-en recouvrait l'autre de la déclaration des droits de l'homme.

Les Galloches de Plouédern ne l'ont-elles pas ainsi, et un lundi matin 100 élèves de familles, Maire en tête, se rendirent à l'école, protestant contre le abus de pouvoir et sommant l'instituteur de replacer dans les classes, les Christes disparus et cachés.

Ne pouvant se retrancher derrière un ordre de ses chefs hiérarchiques (qu'il n'avait pas reçu) M. Lamy fit à ces somnifères des réponses plutôt embarrassées mais le refus de satisfaire les Bretons de cette commune.

Devant ce refus les Plouédernais ne le plus envoyer leurs garçons à cette école, cependant la seule du bourg, et actuellement deux élèves seulement la fréquentent, celui du cantonnier et celui de l'institutrice des filles.

Comme bien vous le pensez il n'en fallut pas davantage pour dégriser cette protestation de braves gens en une manifestation ciériale qui émut dans tous ses rouages l'administration supérieure.

M. Peignand, le commissaire le plus connu de France et de Navarre après Moerdès, fut chargé de la double mission, d'ouvrir une enquête sur ce bouleversement.

A plusieurs reprises, le Magistrat en question se rendit sur les lieux, questionnant, cherchant, enfin s'éclairant le plus possible de ce qui était arrivé.

Les Plouédernais ont bien ri en voyant à chaque visite de M. Le Commissaire de Landernoau, ce magistrat escorté d'une troupe de gendarmes, qui ne le lachaient pas d'une semelle.

Table with 3 columns: RETOUR, DÉP., ARR. and values for Trégulier, Langazou, La Roche-Derrien, Pommerit-Jaudy, Ruan, Plouëc.

Table with 3 columns: DÉP., ARR., and values for Trégulier, Langazou, La Roche-Derrien, Pommerit-Jaudy, Ruan, Plouëc.

Table with 3 columns: DÉP., ARR., and values for Trégulier, Langazou, La Roche-Derrien, Pommerit-Jaudy, Ruan, Plouëc.

Table with 3 columns: DÉP., ARR., and values for Trégulier, Langazou, La Roche-Derrien, Pommerit-Jaudy, Ruan, Plouëc.

Table with 3 columns: DÉP., ARR., and values for Trégulier, Langazou, La Roche-Derrien, Pommerit-Jaudy, Ruan, Plouëc.

Table with 3 columns: DÉP., ARR., and values for Trégulier, Langazou, La Roche-Derrien, Pommerit-Jaudy, Ruan, Plouëc.

Table with 3 columns: DÉP., ARR., and values for Trégulier, Langazou, La Roche-Derrien, Pommerit-Jaudy, Ruan, Plouëc.

Table with 3 columns: DÉP., ARR., and values for Trégulier, Langazou, La Roche-Derrien, Pommerit-Jaudy, Ruan, Plouëc.

Table with 3 columns: DÉP., ARR., and values for Trégulier, Langazou, La Roche-Derrien, Pommerit-Jaudy, Ruan, Plouëc.

Table with 3 columns: DÉP., ARR., and values for Trégulier, Langazou, La Roche-Derrien, Pommerit-Jaudy, Ruan, Plouëc.

Table with 3 columns: DÉP., ARR., and values for Trégulier, Langazou, La Roche-Derrien, Pommerit-Jaudy, Ruan, Plouëc.

Table with 3 columns: DÉP., ARR., and values for Trégulier, Langazou, La Roche-Derrien, Pommerit-Jaudy, Ruan, Plouëc.

Table with 3 columns: DÉP., ARR., and values for Trégulier, Langazou, La Roche-Derrien, Pommerit-Jaudy, Ruan, Plouëc.

Table with 3 columns: DÉP., ARR., and values for Trégulier, Langazou, La Roche-Derrien, Pommerit-Jaudy, Ruan, Plouëc.

Table with 3 columns: DÉP., ARR., and values for Trégulier, Langazou, La Roche-Derrien, Pommerit-Jaudy, Ruan, Plouëc.

Table with 3 columns: DÉP., ARR., and values for Trégulier, Langazou, La Roche-Derrien, Pommerit-Jaudy, Ruan, Plouëc.

Table with 3 columns: DÉP., ARR., and values for Trégulier, Langazou, La Roche-Derrien, Pommerit-Jaudy, Ruan, Plouëc.

Table with 3 columns: DÉP., ARR., and values for Trégulier, Langazou, La Roche-Derrien, Pommerit-Jaudy, Ruan, Plouëc.

Table with 3 columns: DÉP., ARR., and values for Trégulier, Langazou, La Roche-Derrien, Pommerit-Jaudy, Ruan, Plouëc.

Table with 3 columns: DÉP., ARR., and values for Trégulier, Langazou, La Roche-Derrien, Pommerit-Jaudy, Ruan, Plouëc.

Table with 3 columns: DÉP., ARR., and values for Trégulier, Langazou, La Roche-Derrien, Pommerit-Jaudy, Ruan, Plouëc.

Table with 3 columns: DÉP., ARR., and values for Trégulier, Langazou, La Roche-Derrien, Pommerit-Jaudy, Ruan, Plouëc.

Table with 3 columns: DÉP., ARR., and values for Trégulier, Langazou, La Roche-Derrien, Pommerit-Jaudy, Ruan, Plouëc.

Table with 3 columns: DÉP., ARR., and values for Trégulier, Langazou, La Roche-Derrien, Pommerit-Jaudy, Ruan, Plouëc.

Table with 3 columns: DÉP., ARR., and values for Trégulier, Langazou, La Roche-Derrien, Pommerit-Jaudy, Ruan, Plouëc.

Table with 3 columns: DÉP., ARR., and values for Trégulier, Langazou, La Roche-Derrien, Pommerit-Jaudy, Ruan, Plouëc.

Table with 3 columns: DÉP., ARR., and values for Trégulier, Langazou, La Roche-Derrien, Pommerit-Jaudy, Ruan, Plouëc.

Table with 3 columns: DÉP., ARR., and values for Trégulier, Langazou, La Roche-Derrien, Pommerit-Jaudy, Ruan, Plouëc.

Table with 3 columns: DÉP., ARR., and values for Trégulier, Langazou, La Roche-Derrien, Pommerit-Jaudy, Ruan, Plouëc.

Table with 3 columns: DÉP., ARR., and values for Trégulier, Langazou, La Roche-Derrien, Pommerit-Jaudy, Ruan, Plouëc.

Table with 3 columns: DÉP., ARR., and values for Trégulier, Langazou, La Roche-Derrien, Pommerit-Jaudy, Ruan, Plouëc.

Table with 3 columns: DÉP., ARR., and values for Trégulier, Langazou, La Roche-Derrien, Pommerit-Jaudy, Ruan, Plouëc.

Table with 3 columns: DÉP., ARR., and values for Trégulier, Langazou, La Roche-Derrien, Pommerit-Jaudy, Ruan, Plouëc.

gue; Ludas, nouvelle sociale par Pronost; po

